

## F043 Développement de l'apprentissage de la natation scolaire via l'élaboration d'un schéma directeur

Programmation

<b>Périmètre</b>
EPT Grand-Orly Seine Bièvre
<b>Exigence</b>
Exigence 3 : Anticiper les évolutions de vi(II)e
<b>Objectifs</b>
<p>Sur l'ensemble du territoire, quatre équipements proposent des activités d'apprentissage de la natation dispensées par les agents territoriaux (centre aquatique d'Athis-Mons, piscines de Juvisy-sur-Orge, Viry-Chatillon et Villeneuve-Saint-Georges). L'apprentissage de la natation sur les équipements se fait grâce aux associations et à l'activité natation scolaire.</p> <p>L'objectif de la réflexion engagée par l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est d'optimiser l'apprentissage de la natation scolaire en favorisant pour le plus grand nombre la possibilité d'obtenir l'attestation scolaire « savoir nager » (ASSN).</p>
<b>Description de l'action</b>
<p>La mission d'évaluation des politiques publiques conduite sur la natation scolaire a fait ressortir plusieurs préconisations dans l'organisation de l'activité natation scolaire sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>développer l'offre d'apprentissage de la natation dans les équipements ;</li> <li>adapter l'organisation de la natation scolaire ;</li> <li>optimiser les plannings d'occupation ;</li> <li>suivre les élèves et les tests d'attestation scolaire « savoir nager » (ASSN).</li> <li>intéresser parents et enfants à la natation scolaire</li> </ul> <p>Sur l'ensemble de ces préconisations, les actions qui peuvent conduire à l'élaboration d'un schéma directeur de l'apprentissage de la natation scolaire sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>adaptation et optimisation des plannings par l'augmentation du volume de créneaux natation scolaire dans les équipements (positionner systématiquement 2 classes par créneau lorsque cela est possible) ; l'augmentation du volume de cours par cycle (au moins 10 séances) ; augmenter le nombre de séances par semaine (passer de 1 à 2) ; augmenter le temps de pratique effective pour arriver à 40 voire 45 minutes par séance ;</li> <li>suivre les élèves dans leur scolarité à partir du CP en vérifiant le volume de séances réalisé sur l'ensemble du cursus primaire, le corrélant au taux de réussite de l'ASSN et adapter le volume de séance et les modalités des séances au regard de ce suivi.</li> </ul> <p>L'apprentissage de la natation peut également passer par l'augmentation du volume de cours de natation donnés en dehors de la natation scolaire ou en club de natation par la mise en place systématique des solutions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>organisation et suivi des cours particuliers des maîtres-nageurs sauveteurs ;</li> <li>cours collectifs de découverte, initiation et apprentissage de la natation ;</li> <li>partenariats avec les clubs, les villes, le département pour développer les dispositifs « j'apprends à nager ».</li> </ul>
<b>Pilotage</b>
<p>L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est lanceur de la réflexion avec les communes</p> <p>Compétences : EPT pour les équipements transférés, communes pour les équipements non transférés</p>
<b>Partenaires</b>
<p>Education Nationale</p> <p>Ministère des sports</p> <p>Départements Val de Marne et Essonne</p> <p>Région Ile-de-France</p>

Académies de Créteil et Versailles
<b>Temporalité</b>
Court terme
<b>Action en lien</b>